

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Manuel des voyageurs sur le Rhin qui passent depuis ses sources jusqu'en Hollande

Schreiber, Alois Wilhelm

Heidelberg, 1831

Liste des bateaux dont on se sert sur le Rhin et ses affluents

[urn:nbn:de:bsz:31-120535](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-120535)

par des experts. Chaque yacht doit être conduit par 3 à 4 bateliers et chaque conducteur est obligé de passer la nuit sur le bateau avec un de ses valets. Depuis le 15. Mars jusqu'au 1. Novembre un yacht doit partir tous les jours, entre 5 et 7 heures du matin, de Mayence à Cologne. Pour le voyage en aval, on accorde 2 à 3 jours; pour celui en amont, 3 à 4 jours. Du 1. Mai au 1. Sept. le voyage en aval doit se faire en 2 jours et celui en amont en 3 jours. Depuis le 1. Novembre jusqu'au 15. Mars les yachts sont tenus de faire le voyage au moins 3 fois par semaine, si la glace le permet. Les bateliers sont responsables des retardements inutiles. Les prix sont fixés ainsi qu'il suit: De Mayence à Elfeld 24 cr.; à Bingen 40 cr.; à Lahnstein 2 fl. 30 cr.; à Coblenze 2 fl. 45 cr.; à Neuwied 3 fl. 20 cr.; à Andernach 3 fl. 30 cr.; à Bonn 4 fl. 48 cr.; à Cologne 5 fl. 30 cr. Le quintal d'effets coûte jusqu'à Bingen 24 cr.; jusqu'à Coblenze 42 cr.; jusqu'à Bonn 1 fl.; jusqu'à Cologne 1 fl. 12 cr. On accorde à chaque voyageur 50 livres gratis. Pour une voiture transportée dans une nacelle attachée à l'yacht, on paye jusqu'à Coblenze 27½ fl. et jusqu'à Cologne 44 fl. Pour les autres voitures on paye moins et il faut traiter à cet égard avec le batelier.

Pour des voyages extraordinaires on paye ce qui suit: Pour un yacht avec un cheval jusqu'à Coblenze 66 fl., jusqu'à Cologne 99 fl., mais on ne paye rien pour les voitures et les autres effets que tout au plus les droits de péage du Rhin et les frais du chargement et de déchargement.

À l'égard du pour-boire on observera: 1) Pour une course extraordinaire jusqu'à Coblenze, on peut demander tout au plus 2 fl.; jusqu'à Cologne 4 fl. 2) Dans les yachts ordinaires qui vont tous les jours, on paye aux valets: 1) de Mayence jusqu'à Elfeld et Bingen 6 cr.; 2) de Mayence jusqu'à St Goar 12 cr.; 3) jusqu'à Coblenze 18 cr.; 4) jusqu'à Andernach 24 cr.; 5) jusqu'à Bonn 30 cr.; 6) jusqu'à Cologne 36 cr. — Il est défendu tant aux bateliers qu'aux valets, sous peine d'exclusion, d'exiger plus que porte le tarif que nous venons d'indiquer.

Trente-six bateaux dits yachts, dont 10 de Mayence, font dans ce moment le service de diligence entre Mayence et Cologne. L'établissement des diligences accélérées et des bateaux à vapeur a beaucoup diminué le bénéfice des bateaux en poste. En 1818 la recette nette fut de 33,494 fl. 38 cr. qui ont été partagés entre les actionnaires. En 1826 le bénéfice ne se montait qu'à 9849 fl.

La navigation des coches d'eau entre Mayence et Francfort voyez plus haut p. 170.

Nous terminons cet article par une

Liste des bateaux dont on se sert sur le Rhin et ses affluents.

1. Bateaux de Rotterdam, de 7,200 à 10,000 quintaux. Leur construction ressemble à celle des vaisseaux de mer; ils portent deux mâts. Leur longueur est de 120 à 150 pieds. 2. Bateaux d'Amsterdam, qu'on nomme aussi *Samoureuses*, longs de 124 à 130 pieds, portant deux mâts. 3. *Baender*, longs de 70 à 100 pieds, deux mâts. 4. *Lichter*, semblables en tout aux *Baender*, excepté qu'ils sont un peu plus

petits. 5. *Ackens*. 6. *Dorder*, bateaux de Dortrecht, semblables aux bateaux d'Amsterdam, en grandeur et en structure. 7. Bateaux d'*Utrecht*, de même. 8. Bänder de *Clèves* de 2,000 quintaux. 9. Bateaux de *Dusseldorf* de 600, 700 et 1,000 quintaux, et barques de 300 à 400 quintaux. 10. Bateaux de la *Rer* de 1,400 à 3,000 quintaux, montés de deux mâts. 11. *Hesfenker*, grandes barques. 12. Bateaux du *Moyen-Rhin*, à 2 mâts, portant 1,800 à 3,000 quintaux. 13. Bateaux de la *Moselle* et de la *Sarre*: *Trauberten*, *Kaine* et *Bohrnachen*, d'une construction solide et portant 300 à 2,000 quintaux. 14. *Bohrnachen* de 300 à 600 quintaux, et bateaux de la *Lahn*, nommés *Lahnschnecken*, de 250 à 600 quintaux. 15. Bateaux de la *Sieg*, appelés *Siegschnecken*, de 150 à 180 quintaux. 16. *Yachts* et bateaux en poste de 100, 200, 300 quintaux. 17. Bateaux du *Rhin supérieur*, semblables à ceux du *moyen Rhin*, et portant 1,500 à 3,000 quintaux. 18. *Lautertannen* et barques de *Metz*, de 500 à 1,200 quintaux. 19. Bateaux du *Mein* et du *Nècre*, nommés: *Spitzer*, *Ruder*, *Streichschellige*, *Humbler* ou *Himbler*. 20. Barques à bois sur le *Mein*, de 300 à 1,200 quintaux. 21. Barques du *Nècre*, chargeant 200 à 500 quintaux. 22. Barques du *Rhin supérieur*, de 100 à 500 quintaux.

Les chantiers pour les grands navires se trouvent pour la plupart sur le *Rhin inférieur*. Un grand bateau du *Rhin*, y compris les agrès, coûte environ 30,000 flor.

Le nombre des bateaux et des barques qui vont sur le *Rhin*, s'élève sur le *Rhin supérieur* à 156 bateaux et 227 barques, dont 2 chargent 4 à 5,000 quintaux; sur le *Moyen-Rhin* à 600 bateaux et 750 barques, dont 19 chargent 4 à 5,000 et deux 5 à 6,000 quintaux; sur le *Rhin inférieur* à 188 bateaux et 252 barques, dont 14 portent 4 à 5,000 quintaux. Le maximum pour les bateaux qui vont à tour de rôle (*Rangschiffahrt*) est fixé à 1500 quintaux.

Nombre des bateaux qui fréquentent les affluents du *Rhin* :

	Bateaux	barques	au-dessus de 100 qt.	Classification suivant les charges qu'ils portent.			
				300— 600	600— 1000	1000— 1500	2000— 2500
Nècre	225	240		90	90	55	
Mein	287	667	9	209	164	131	13
Lahn	110	157	65	82	3	1	1
Sarre	26	53		10	19	14	2
Moselle	227	492	46	102	132	106	12
Rer	63	165		1		85	43
Lippe	17	30		1	6	2	1
	955	1804	120	495	414	394	72

Sur la *Moselle* vont 2 bateaux avec une charge de 2,500 à 3,000 quintaux, sur la *Rer* 26; sur la *Moselle* 4 bateaux avec une charge de 3,500 à 4,000 quintaux.

Depuis 1818 il existe à *Mayence* une société d'assurance de la navigation du *Rhin*, qui assure les marchandises à transporter sur le *Rhin* et le *Mein*; le bateau n'y est pas compris. Elle a été formée et ensuite renouvelée pour 6 ans. La société d'assurance de *Cologne* s'y est jointe au même but. Il y a en tout 750 actions, chacune de 1000 flor.